Metz (57) : un clandestin algérien, sous le coup d’une obligation de quitter le territoire français, arrêté pour avoir tabassé un policier

17/02/2020 à 22h17



« Je ne suis pas quelqu’un de violent. C’est la première fois que je passe au tribunal ou en garde à vue », explique ce ressortissant algérien. Âgé de 36 ans, l’homme, qui est en situation irrégulière en France, doit s’expliquer de rébellion, outrage à une personne dépositaire de l’autorité publique, violence sur un policier ayant entraîné 21 jours d’Incapacité temporaire de travail (ITT) et d’une usurpation d’identité commis à Metz le 13 février en début de soirée.

La représentante du parquet sollicite un placement en détention provisoire jusqu’à l’audience du 23 mars. *« Le prévenu n’a pas de document d’identité et nous ne sommes même pas sûrs d’avoir la bonne personne ! Il n’a pas de titre de séjour et il est sous le coup d’une obligation de quitter le territoire français. Pour garantir sa représentation en justice, il doit être placé en détention provisoire. »*

(…) Républicain Lorrain